

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 928

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le puits sans fonds

La GRE (Garantie des risques à l'exportation), cette assurance que les exportateurs suisses contractent pour limiter les risques relatifs au commerce avec l'étranger, fait eau de toutes parts.

Jusqu'en 1977, recettes et dépenses annuelles s'équilibraient. Depuis 1982, date de l'épuisement des réserves, les déficits ont du être financés par des avances de la Confédération. Fin 1987, ces avances cumulées atteignent 1,190 milliard de francs et les prévisions budgétaires de la Confédération les établissent à 2,094 milliards de francs pour 1990. Or, si la GRE est une institution organisée par la Confédération (une commission de six membres, trois venus de l'administration fédérale et trois de l'industrie la gère) elle est «financièrement indépendante», selon la loi. Créée voici cinquante ans, la GRE a deux fonctions: promouvoir le commerce extérieur et encourager l'emploi en Suisse. Depuis 1981, la loi fait obligation à la GRE de tenir «compte des principes fondamentaux de la politique suisse en matière d'aide au développement» pour les exportations à destination des pays en voie de développement (PVD) les plus défavorisés.

Deux causes ont plongé la GRE dans ces profondeurs abyssales: les pertes résultant de la couverture des risques monétaires (suspendue dès 1985) et celles liées à l'endettement de nombreux PVD. D'où la conclusion d'accords de rééchelonnement, ce qui équivaut pour la GRE au paiement de la garantie à l'exportateur, et à la prise en charge de la créance... en attendant des lendemains meilleurs dans la situation financière de ces pays.

Que faire?

D'abord refuser nettement la transformation des avances de la Confédération en subventions-dons, comme le souhaite Jean-Pascal Delamuraz. Ce serait contraire aux pres-

criptions légales d'indépendance financière et aux règles internationales en vigueur; ce serait aussi choquant pour le contribuable qui devrait payer pour éponger les pertes, alors que les caisses fédérales n'ont pas été «sollicitées» lors de gains monétaires qui furent, eux, privatisés. Un nouvel épisode, en somme, du «moins d'Etat»!

La nouvelle structure de primes proposée par le Conseil fédéral est, en revanche, un pas positif vers l'autonomie financière exigée par la loi: primes différenciées, offres diversifiées, etc.

Contribuer au désendettement

Mais l'assainissement doit aller bien au-delà. Au fil des années, la majeure partie des nouvelles garanties accordées par la GRE couvre des exportations suisses vers les PVD (80% en 1987). Avec la crise de l'endettement international, la GRE est devenue en fait la seule institution publique suisse à détenir des créances sur des PVD, et en particulier en Afrique (Madagascar, Mali, Guinée-Bissau, Tanzanie...) sur des partenaires de la coopération suisse au développement. D'où le soupçon sérieux, mais non vérifiable, faute de statistiques publiques, que des crédits de coopération suisse à ces pays servent à des remboursements de créances GRE! A fin 1987, la GRE dispose de créances de plus de un milliard de francs envers les PVD et le Conseil fédéral annonce deux milliards de francs supplémentaires pour de nouveaux rééchelonnements ces prochaines années. Pour les plus pauvres, le réalisme commande aujourd'hui d'abandonner certaines créances qui ne seront pas honorées. Plutôt que d'étrangler par la dette, stimulons des efforts de développement: le gouvernement démocratique bénéficiant d'une remise de dettes s'engagerait à verser l'équivalent en monnaie locale dans un fonds national de développement

donnant priorité à la promotion du monde rural. Les efforts multilatéraux en cours (Club de Paris) doivent être soutenus et, cas échéant, la Suisse doit s'activer sur le plan bilatéral.

Créer un nouvel instrument?

Au-delà du désendettement, il faut viser à une mobilisation de *nouvelles ressources*. Depuis des années, c'est le Sud qui finance le Nord; il faut inverser cette absurdité. Comment? Sans garantie de la Confédération, la GRE sera très réservée à l'avenir avant de s'engager dans les pays pauvres. Pourquoi ne pas innover et associer les fonds et les experts de la coopération suisse à une sorte de *réassurance* de garanties GRE accordées à des exportations privées vers les PVD les plus pauvres? Si les critères de développement sont respectés, ce serait une bonne occasion d'associer le réseau PME à de nouveaux efforts de coopération.

Il convient enfin de réformer le *fonctionnement de la GRE* en intégrant à ses structures des experts du développement, de l'environnement et du monde syndical. Une évaluation des effets de la GRE sur l'emploi et les structures industrielles en Suisse ainsi que sur le (mal)développement dans les PVD doit aussi avoir lieu. Cette remise en ordre nationale doit s'accompagner d'une discipline grandissante sur le plan international afin que les absurdes courses aux subventionnements des exportations industrielles soient mieux contrôlées. A suivre au GATT, au sein de l'OCDE, puisque toutes les GRE des pays riches s'enfoncent dans les chiffres rouges et que l'effet «boomerang» de ces exportations «à tout prix» se paie en endettement des PVD et, corollaire, en instabilité politique et... en baisse de commandes dans les pays riches.

Mario Carera

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Mario Carera est coordinateur de la Communauté de travail Swis-said — Action de Carême — Pain pour le prochain — Helvetas.